



## **MASTRAD ANNONCE : AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE DE 0,4m€**

**Paris, le 12 novembre 2018** – MASTRAD (EURONEXT GROWTH : ALMAS ; ISIN : FR0004155687), marque innovante dans les ustensiles de cuisine annonce la réalisation d'une émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée à des investisseurs dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée à l'article 885-0 V bis du Code général des impôts.

*Il est précisé que l'augmentation de capital avec suppression du DPS, objet du présent communiqué, n'est pas soumise à l'établissement d'un prospectus visé par l'AMF.*

### **Contexte et objet de l'opération**

MASTRAD annonce avoir réalisé dans la journée du 12 novembre 2018 une émission de 0,4 M€ dans le cadre d'une augmentation de capital réservée au prix de 0,35 € par action Cette opération contribue au renforcement des fonds propres pour accompagner la commercialisation de la nouvelle gamme de produits connectés.

### **Cadre juridique de l'opération – Nature de l'opération**

Le conseil d'administration du 7 novembre 2018 a décidé la réalisation d'une émission d'actions ordinaires avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée à des fonds d'investissement, dont la souscription est éligible à la réduction d'impôt de solidarité sur la fortune visée à l'article 885-0 V bis du Code général des impôts, en vertu de la délégation qui lui a été conférée aux termes de la 10ème résolution de l'assemblée générale mixte du 20 décembre 2017.

### **Caractéristiques de l'émission**

Cette émission a porté sur 1.142.855 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,14 € chacune émises au prix unitaire de 0,35 €, correspondant à une augmentation de capital d'un montant nominal de 159.999,70 € et d'une prime d'émission de 239.999,55 €, soit un produit brut total égal à 399 999,25 €.

Le prix de souscription de 0.35 € l'action, représente 95,8% du dernier cours coté à la date de fixation du prix d'émission (0.365 €), il est supérieur à la moyenne pondérée, décotée au maximum de 30%, des cours des 20 dernières séances de bourse précédant la décision du Conseil d'administration, conformément aux termes de la délégation de l'assemblée générale du 20 décembre 2017.

Les 1.142.855 actions ordinaires seront soumises à toutes les dispositions statutaires et seront assimilées aux actions anciennes. Elles seront admises aux négociations sur le marché Euronext Growth sur la même ligne de cotation que les actions de la Société d'ores et déjà cotées.

Les 1.142.855 actions ordinaires représentent respectivement 6,87 % du capital et 5,59 % des droits de vote.

### **Cotation des actions nouvelles**

Cotation prévue le 15 novembre 2018. Les actions nouvelles seront entièrement assimilées aux actions existantes à compter de leur cotation – code ISIN FR0004155687.



## Incidence de l'émission sur la répartition du capital et des droits de vote

Actionnaires	Avant émission				Après émission novembre 2018			
	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Nombre droits de vote	% de droits de vote
<b>MASTRAD Finance (1)</b>	4 803 607	31,01%	8 564 854	44,41%	4 803 607	28,88%	8 564 854	41,92%
<b>Mandataires sociaux</b>		0,00%		0,00%		0,00%		0,00%
<i>Mathieu LION</i>	1 622 243	10,47%	1 622 243	8,41%	1 622 243	9,75%	1 622 243	7,94%
<i>Thibault HOUELLEU</i>	16 741	0,11%	33 482	0,17%	16 741	0,10%	33 482	0,16%
<i>Timothy RAMIER</i>	5	0,00%	10	0,00%	5	0,00%	10	0,00%
<i>Claude RAMEAU</i>	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%	-	0,00%
<i>Sabine BERNERT</i>	50	0,00%	100	0,00%	50	0,00%	100	0,00%
<b>Autres actionnaires nominatifs</b>	471 734	3,05%	498 300	2,58%	471 734	2,84%	498 300	2,44%
<b>Auto détention</b>	5 408	0,03%	-	0,00%	5 408	0,03%	-	0,00%
<b>BELUGA SCI (2)</b>	151 698	0,98%	151 698	0,79%	151 698	0,91%	151 698	0,74%
<b>Public</b>	8 416 969	54,34%	8 416 984	43,64%	9 559 824	57,48%	9 559 839	46,79%
<b>TOTAL</b>	<b>15 488 455</b>	<b>100%</b>	<b>19 287 671</b>	<b>100%</b>	<b>16 631 310</b>	<b>100%</b>	<b>20 430 526</b>	<b>100%</b>

(1) dont 95% détenus directement et indirectement par M. Mathieu Lion et 5% par Thibault Houelleu

(2) société civile immobilière au capital de 2000 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 533 383 469 détenue à 80% par Mathieu Lion et 20% par Thibault Houelleu

### Conseil de la Société – Listing Sponsor



**A propos de MASTRAD (www.mastrad-paris.fr)** Créé en 1994, MASTRAD dispose d'un savoir-faire reconnu dans la création, conception, fabrication en sous-traitance et distribution de produits innovants pour la cuisine avec un positionnement moyen haut de gamme. Avec plus de 400 références, MASTRAD propose une large gamme de produits alliant fonctionnalité, ergonomie, qualité, nouveaux matériaux, technique et design. En 20 ans, MASTRAD a su acquérir une solide notoriété auprès du grand public et des distributeurs tant en France qu'à l'international avec une présence dans une cinquantaine de pays.



**MASTRAD est coté sur Euronext Growth à Paris**

**Code ISIN : FR0004155687 – Mnémono : ALMAS**



### CONTACTS

**Mastrad Thibault Houelleu – Directeur général délégué** Tél. : 01 49 26 96 00 [investisseurs@mastrad.fr](mailto:investisseurs@mastrad.fr)